

L'expérience de Milgram

Le professeur Milgram de la faculté de psychologie de l'Université de Yale aux Etats-Unis fait paraître dans les années 60 des annonces dans un journal local pour recruter les sujets d'une expérience sur l'apprentissage. La participation doit durer une heure et est rémunérée à peu près l'équivalent de 100 euros aujourd'hui. L'expérience est présentée comme l'étude scientifique de l'efficacité de la punition sur la mémorisation.

L'expérience a eu lieu dans les locaux de la prestigieuse université de Yale. Les participants sont des hommes de 20 à 50 ans de tous milieux et de différents niveaux d'éducation. L'expérience implique trois personnages :

- l'élève, qui devra s'efforcer de mémoriser des listes de mots et recevra une décharge électrique, de plus en plus forte, en cas d'erreur ;
- l'enseignant, qui dicte les mots à l'élève et vérifie les réponses. En cas d'erreur, il enverra une décharge électrique destinée à faire souffrir l'élève ;
- l'expérimentateur, représentant officiel de l'autorité, vêtu de la blouse grise du technicien, de maintien ferme et sûr de lui.

L'expérimentateur et l'élève sont en réalité des comédiens et les chocs électriques sont fictifs. Le participant jouera à chaque fois l'enseignant.

Au début de l'expérience simulée, le participant est présenté à l'expérimentateur et au futur élève. L'expérimentateur lui décrit les conditions de l'expérience, il est informé qu'après tirage au sort, il sera l'élève ou l'enseignant, puis il est soumis à un léger choc électrique (réel celui-là) de 45 volts pour lui montrer un échantillon de ce qu'il va infliger à son élève et pour renforcer sa confiance sur la véracité de l'expérience. Une fois qu'il a accepté le protocole, un tirage au sort truqué est effectué, qui le désigne systématiquement comme enseignant.

L'élève est alors placé dans une pièce distincte, séparée par une fine cloison, et attaché sur une chaise électrique. Le participant-enseignant cherche à lui faire mémoriser des listes de mots et l'interroge sur celles-ci. Il est installé devant un pupitre où une rangée de manettes est censée envoyer des décharges électriques à l'apprenant. En cas d'erreur, le sujet enclenche une nouvelle manette et croit qu'ainsi l'apprenant reçoit un choc électrique de puissance croissante (15 volts supplémentaires à chaque décharge). Le sujet est prié d'annoncer la tension correspondante avant de l'appliquer.

Les réactions aux chocs sont simulées par l'apprenant. Sa souffrance apparente évolue au cours de la séance : à partir de 75 V il gémit, à 120 V il se plaint à l'expérimentateur qu'il souffre, à 135 V il hurle, à 150 V il supplie d'être libéré, à 270 V il lance un cri violent, à 300 V il annonce qu'il ne répondra plus. Lorsque l'apprenant ne répond plus, l'expérimentateur indique qu'une absence de réponse est considérée comme une erreur.

Au stade de 150 volts, la majorité des sujets manifestent des doutes et interrogent l'expérimentateur qui est à leur côté. Celui-ci est chargé de les rassurer en leur affirmant qu'ils ne seront pas tenus pour responsables des conséquences. Si un sujet hésite, l'expérimentateur lui demande d'agir : « Veuillez continuer s'il vous plaît » à la première demande, « L'expérience exige que vous continuiez » à la seconde, « Il est absolument indispensable que vous continuiez » à la troisième manifestation du réticence et enfin : « Vous n'avez pas le choix, vous devez continuer ».

Si le participant souhaite toujours s'arrêter après ces quatre interventions, l'expérience est interrompue. Sinon, elle prend fin quand le sujet a administré trois décharges maximales (450 volts) à l'aide des manettes intitulées *XXX* situées après celles portant la mention *Attention, choc dangereux*.

L'objectif réel de l'expérience est en réalité de mesurer le niveau d'obéissance à un

ordre même contraire à la morale de celui qui l'exécute. Les résultats sont confondants : tous les participants acceptent, sous l'autorité d'une personne supposée compétente, d'infliger à un inconnu des traitements cruels (décharges électriques) sans autre raison que de « vérifier les capacités d'apprentissage ». 62,5 % des sujets menèrent l'expérience à terme en infligeant à trois reprises les électrochocs en principe mortels de 450 volts.

C'était largement au-delà des prévisions : les enquêtes préalables menées auprès d'une quarantaine de médecins-psychiatres avaient établi une prévision d'un taux de sujets envoyant 450 volts de l'ordre de 1 pour 1000 (0,1%).

Milgram a qualifié à l'époque ces résultats « d'inattendus et inquiétants »...

On a pensé que l'obéissance n'était plus aussi forte aujourd'hui, mais les expériences similaires menées en 2006 et 2008 ont abouti à des résultats sensiblement équivalents. La légitimité donnée par la blouse blanche de l'expérimentateur et le cadre universitaire est toujours susceptible de déterminer à peu près n'importe qui à infliger à un inconnu une torture qui pourrait le conduire à la mort.

Questions de départ : qu'est-ce que l'autorité ? Qu'est-ce qui « fait autorité » sur vous ? Quand l'obéissance vous paraît légitime ? Quand la désobéissance vous paraît-elle légitime ?